

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 11791 - 2012 B 00374 - 510 691 538 - 2BPR

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	61 786	56 356	5 430	16 812	11 382	67.70
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	451 296	147 360	303 936	370 949	67 013	18.07
	Autres immobilisations corporelles	157 292	67 091	90 201	81 855	8 347	10.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	22 340		22 340	20 060	2 280	11.37	
<b>Total II</b>	<b>742 714</b>	<b>270 807</b>	<b>471 907</b>	<b>539 676</b>	<b>67 768</b>	<b>12.56</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	51 064		51 064	42 452	8 612	20.29
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services				3 015	3 015	100.00
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	531 194	14 848	516 347	446 052	70 295	15.76
	Autres créances	179 818		179 818	120 807	59 011	48.85
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	237 018		237 018	468 844	231 825	49.45	
Charges constatées d'avance (3)	23 431		23 431	12 248	11 183	91.30	
<b>Total III</b>	<b>1 022 525</b>	<b>14 848</b>	<b>1 007 678</b>	<b>1 093 417</b>	<b>85 740</b>	<b>7.84</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 765 240</b>	<b>285 654</b>	<b>1 479 585</b>	<b>1 633 093</b>	<b>153 508</b>	<b>9.40</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

22 340

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	158 206	151 105	7 101	4.70
	Report à nouveau	2 382	2 381	0	0.01
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	196 560	7 101	203 661	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	29 804		29 804	
	<b>Total I</b>	103 832	270 587	166 756	61.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	704 118	754 791	50 673	6.71
	Concours bancaires courants	209	398	190	47.67
	Emprunts et dettes financières diverses	51	51		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 551	236 005	58 546	24.81
	Dettes fiscales et sociales	364 778	358 081	6 697	1.87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	12 047	13 179	1 132	8.59	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	<b>Total IV</b>	1 375 754	1 362 506	13 248	0.97
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		1 479 585	1 633 093	153 508	9.40

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

812 314 1 362 506

SARL 2BPR

8 ZA LA HAUTE BEDOULE

13240 SEPTEMES LES VALLONS

Certifié conforme à l'original.

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a smaller, less distinct signature.

**ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021**

**Expert On Demand**

Parc Club du Moulin à Vent

33, rue du Docteur Levy

69693 Venissieux Cedex

## ANNEXE

### SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Charges et produits constatés d'avance	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Rémunération des dirigeants	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 479 585.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 920 485.35 Euros et dégageant un déficit de 196 559.83- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

#### **Les incertitudes**

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les incertitudes éventuelles

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Informations générales complémentaires**

Néant.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	111 786	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	447 283		4 013
Installations générales agencements aménagements divers	5 188		18 925
Matériel de transport	7 228		1
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	111 210		14 743
TOTAL	570 909		37 681
Prêts, autres immobilisations financières	20 060		2 280
TOTAL	20 060		2 280
TOTAL GENERAL	702 755		39 961

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		111 786	111 786
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			451 296	451 296
Installations générales agencements aménagements divers			24 112	24 112
Matériel de transport		1	7 228	7 228
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			125 953	125 953
TOTAL		1	608 589	608 589
Prêts, autres immobilisations financières			22 340	22 340
TOTAL			22 340	22 340
TOTAL GENERAL		1	742 715	742 715

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	44 974	11 382	56 356
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	76 334	71 026		147 360
Installations générales agencements aménagements divers		835		835
Matériel de transport	5 755	1 000		6 755
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 016	23 485		59 501
TOTAL	118 105	96 346		214 450
TOTAL GENERAL	163 079	107 728		270 807

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	11 382			
Instal.techniques matériel outillage indus.	71 026				
Instal.générales agenc.aménag.divers	835				
Matériel de transport	1 000				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 485				
TOTAL	96 346				
TOTAL GENERAL	107 728				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	14 848				14 848
<b>TOTAL</b>	<b>14 848</b>				<b>14 848</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 848</b>				<b>14 848</b>

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	22 340	22 340	
Clients douteux ou litigieux	22 173	22 173	
Autres créances clients	509 022	509 022	
Personnel et comptes rattachés	1 528	1 528	
Taxe sur la valeur ajoutée	90 937	90 937	
Divers état et autres collectivités publiques	29 804	29 804	
Débiteurs divers	57 549	57 549	
Charges constatées d'avance	23 431	23 431	
<b>TOTAL</b>	<b>756 783</b>	<b>756 783</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	209	209		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	704 118	140 678	563 440	
Fournisseurs et comptes rattachés	294 551	294 551		
Personnel et comptes rattachés	21 827	21 827		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 358	105 358		
Taxe sur la valeur ajoutée	226 700	226 700		
Autres impôts taxes et assimilés	10 893	10 893		
Groupe et associés	51	51		
Autres dettes	12 047	12 047		
<b>TOTAL</b>	<b>1 375 754</b>	<b>812 314</b>	<b>563 440</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 673			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	400.0000	250			250

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	23 431
Total	23 431

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	61 657
<b>Total</b>	<b>61 657</b>

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

##### Engagements reçus

#### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			409 600	19 406	429 006
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			210 410		210 410
- dotations de l'exercice			58 514	1 940	60 454
<b>Total</b>			<b>268 924</b>	<b>1 940</b>	<b>270 864</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			204 897		204 897
- exercice			69 438	2 367	71 805
<b>Total</b>			<b>274 335</b>	<b>2 367</b>	<b>276 702</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			69 435	4 535	73 970
- entre 1 et 5 ans			93 427	15 335	108 762
<b>Total</b>			<b>162 862</b>	<b>19 870</b>	<b>182 732</b>
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			82 162	13 584	95 746
<b>Total</b>			<b>82 162</b>	<b>13 584</b>	<b>95 746</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

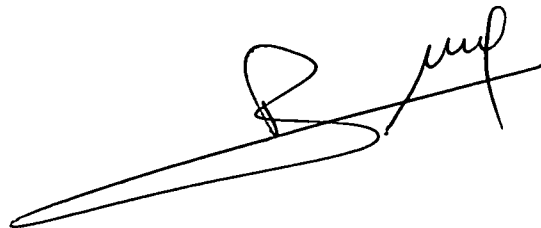
### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Néant.

Le 29/08/2022  
BUREL PIERRE GERANT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Burel Pierre Gerant', written over a horizontal line.

**2BPR**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 100 000 euros**  
**33 ZA La Haute Bédoule**  
**13240 SEPTEMES LES VALLONS**

**N° RCS AIX-EN-PROVENCE : 510 691 538**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU LUNDI 27 JUIN 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Résultat : déficit de 196 560 euros

Proposition d'affectation :

- Report à nouveau : - 196 560 Euros

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 196 560 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau : - 196 560 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

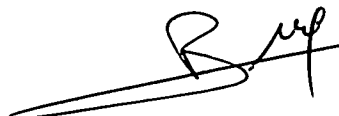
- Capital social : 100 000 Euros
- Réserve légale : 10 000 Euros
- Autres réserves : 158 206 Euros
- Report à nouveau : - 194 178 Euros
  
- Situation nette : 74 028 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 27 juin 2022**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance



**2BPR**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 100 000 euros**  
**33 ZA La Haute Bédoule**  
**13240 SEPTEMES LES VALLONS**

**N° RCS AIX-EN-PROVENCE : 510 691 538**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU LUNDI 27 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le vingt-sept juin,  
A 14 heures 30,

Les associés de la société 2BPR, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, divisé en 400 parts de 250 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 33 ZA La Haute Bédoule – 13240 SEPTEMES LES VALLONS, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Pierre BUREL, demeurant : 8 Lot Les Giboux – 13120 GARDANNE,  
propriétaire de : 200 parts sociales  
Monsieur Roland BUREL, demeurant : Chemin de la Roque,  
13109 SIMIANE COLLONGUE,  
propriétaire de : 200 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre BUREL, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

P.B. P.B.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

RB P.B

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à euros de la manière suivante :

- Report à nouveau : - 196 560 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 100 000 Euros
- Réserve légale : 10 000 Euros
- Autres réserves : 158 206 Euros
- Report à nouveau : - 194 178 Euros
  
- Situation nette : 74 028 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que Monsieur Pierre BUREL a perçu une rémunération pour ses fonctions de gérant, au cours de l'exercice 2021, de 61 658 euros bruts.

La gérance pourra en outre prétendre, sur justification, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RB P.B

## **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

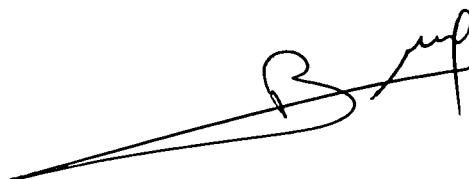
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

A handwritten signature consisting of several horizontal strokes, likely representing the manager (gérant).

La gérance

A handwritten signature, likely representing the president of the meeting (président de séance).

P.B